

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 octobre 2021 BECI-Chambre de Commerce de Bruxelles

### Constitution du bureau de l'Assemblée

La séance est ouverte à 16h15 par M. Marc Decorte, Président, qui préside l'assemblée. Les membres qui n'auraient pas encore signé la liste de présences sont invités à s'acquitter de cette formalité statutaire. Siègent au côté du Président: Mme Sandrine Agie et M. Peter Loyens, Vice-Présidents, M. Michel Verstraeten, Trésorier, M. Olivier Willocx, Administrateur-Délégué et Mme Joëlle Evenepoel, Administrateur-Secrétaire Général

Mme Joëlle Evenepoel est désignée comme secrétaire de séance.

### Prescriptions statutaires

La date et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ont été fixés conformément aux statuts.

La convocation contenant l'ordre du jour a été publiée dans nos éditions « BECI Brussels Business » de mai et septembre 2021 et diffusée sur notre site web.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 7 octobre 2020**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 7 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapport du Conseil d'Administration**

L'administrateur délégué, M. Olivier Willocx, présente les points marquants du rapport d'activité 2020-2021. L'assemblée marque son accord à l'unanimité.

### **3. Approbation des comptes pour l'exercice 2020-2021**

#### **A. Présentation des comptes**

Le Trésorier, M. Michel Verstraeten présente et commente les résultats pour l'exercice écoulé.

#### **B. Rapport du Commissaire Réviseur**

Le rapport rendu par GROUP AUDIT BELGIUM, représenté par M. Werner Claeys, conclut sans réserve que le bilan clôturé au 30 juin 2021 donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de BECI-CCIB.

L'assemblée Générale approuve les comptes pour l'exercice 2020-2021 à l'unanimité.

#### **4. Projet de budget pour l'exercice 2021-2022 et fixation du montant de la cotisation pour l'exercice 2021-2022**

Se basant sur les prévisions les plus objectives quant aux recettes et dépenses pour l'exercice 2021-2022, le Conseil d'Administration a établi un projet de budget, dont l'Administrateur-délégué donne lecture à l'Assemblée.

Le Conseil propose d'indexer les montants des cotisations de 1,9%.

<b>CATEGORIE</b>	<b>ENTREPRISE OCCUPANT</b>	<b>Proposition 2021-2022 HTVA</b>
<b>A</b>	<b>Personne physique</b>	<b>336 €</b>
<b>C</b>	<b>Entreprise jusqu'à 19 personnes</b>	<b>655 €</b>
<b>D</b>	<b>Entreprise de 20 à 49 personnes</b>	<b>1.060 €</b>
<b>E</b>	<b>Entreprise de 50 à 99 personnes</b>	<b>2.954 €</b>

Quant aux associations professionnelles, leur cotisation HTVA est également indexée de 1,9%.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le projet de budget et l'indexation des montants des cotisations.

#### **5. Décharge des Administrateurs et des Commissaires**

À la demande du Président, l'Assemblée Générale vote à l'unanimité la décharge des membres du Conseil d'Administration ainsi que du Commissaire Réviseur.

Le Président remercie l'assemblée de sa confiance.

#### **6. Élection du Conseil d'Administration**

La rigueur des statuts fait que 4 membres du Conseil d'Administration partent en année sabbatique.

Il s'agit de :

Rachid Azaoum

Laurence Battaille

Baudouin de Troostembergh

Jean-Jacques Delens

4 membres du Conseil d'Administration nous quittent.

Il s'agit de :

Aurélie De Kegeleer

Murielle Eyletters

Martine Tempels

Philippe Van de Brande

Le Président tient à les remercier pour le concours actif qu'ils ont apporté à nos travaux dans un esprit particulièrement constructif.

Enfin, le Président donne lecture des candidatures valablement présentées pour la formation du nouveau Conseil d'administration:

Retour d'année sabbatique :

Denis Delforge (Brussels Expo)

Jean-Pierre Jaucot (Réseau Franchise)

Marie Martens (Twist Consulting)

Pierre Marcolini (Pierre Marcolini)

Frederic Rouvez (EXKI)

Nouvelles candidatures :

Julie Almau- Gonzalez (Atomium)

Xavier Dehan (Telenet)

Olivier Dugardyn (Dugardyn & Partners)

Caroline Guyot (Réseau Entreprendre)

Leur nombre n'étant pas supérieur à celui des mandats à conférer, il n'y a pas lieu à scrutin. Le Conseil d'administration serait ainsi composé comme suit pour l'exercice 2021-2022:

1. Abou	Raphaël
2. Afouaiz	Sana
3. Agie	Sandrine
4. Al Hilou	Hassan
5. Al Mehraj	Bouchra
6. Almau-Gonzalez	Julie
7. Amzile	Taoufik
8. Andrien	Axelle
9. Ataya	Georges
10. Becker	Karin

11. Bissen	Jean-Paul
12. Clabots	Audrey
13. Culot	Michel
14. Cracco	Roland
15. De Beir	Theo
16. Decorte	Marc
17. Dehan	Xavier
18. Delforge	Denis
19. De Schoutheete de Tervarent	Marc-Antoine
20. Dugardyn	Olivier
21. Dujardin	Pascal
22. Erdmanis	Nathalie
23. Evenepoel	Joëlle
24. Filipson	Marc
25. Foulon	Julie
26. Goldberg	Gabriel
27. Gyot	Caroline
28. Halet	Michel
29. Hermant	Pierre
30. Jaucot	Jean-Pierre
31. Kuyper	Gerard
32. Le Clercq	Sophie
33. Lhomme	Philippe
34. Loyens	Peter
35. Martens	Marie
36. Marcolini	Pierre
37. Mechbal	Mohamed
38. Nivesse	Lora
39. Ozcan	Yilmaz
40. Rouvez	Frederic
41. Tiebout	Elke
42. Van Biesbroeck	Peter
43. Turkoz	Mehmet
44. Van Perlstein	Philippe
45. Van Thournout	Marc
46. Verstraeten	Michel
47. Willemarck	Thierry
48. Willocx	Olivier
49. Zurstrassen	José

L'assemblée approuve à l'unanimité les candidatures et la composition du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021-2022

Conformément aux statuts de la Chambre de Commerce, les mandats que vient d'attribuer l'Assemblée Générale sont valables pour un an. Il appartiendra au Conseil d'administration ainsi constitué de désigner en son sein un Président, trois Vice-Présidents et un Trésorier et de nommer les membres du Comité Exécutif.

## **7. Allocution du Président**

Le Président évoque quelques thématiques lors d'un court speech et faire référence au Brussels Meets Brussels qui aura lieu le 20 octobre prochain.

## **8. Médailles de la Chambre de Commerce**

Le Président remet la médaille de la Chambre de Commerce de Bruxelles à des membres qui sont affiliés depuis 25, 50, 40 et 75 ans. Il leur adresse des chaleureux remerciements pour leur fidélité et soutien. Il demande de les applaudir.

### Formalités de dépôt et de publication :

La société J. Jordens sprl / Marion de Crombrughe et/ou Partena est mandatée aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente Assemblée générale ordinaire, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge pour l'Union des Entreprises de Bruxelles.

Après avoir remercié l'Assemblée, le Président lève la séance à 17 heures

Olivier Willocx  
Administrateur délégué